## Zoom sur le diagnostic

Le diagnostic du territoire est une analyse objective des composantes du territoire, sur la base de chiffres, de témoignages d'élus et d'agents et surtout du vécu des habitants. Le diagnostic associe à un état des lieux, une analyse des politiques publiques et une analyse des pratiques internes de la collectivité afin d'en connaître les forces et faiblesses.

- L'état des lieux est une somme de données issues de multiples sources, sur l'ensemble des thématiques du développement durable.
- L'analyse des politiques publiques de la collectivité se fait au regard du développement durable.
- L'analyse des pratiques internes de la collectivité : Il s'agit d'une réflexion pour aller vers une plus grande éco-responsabilité.

La compilation des données mélange chiffres et études officielles, entretiens avec les élus et les agents mais aussi perceptions du territoire par ses acteurs locaux, notamment les habitants.

Dès le diagnostic, vous serez invités à partager vos connaissances du territoire. Ainsi associées aux autres données, elles permettront de **construire une vision** commune du territoire. C'est l'objectif des Ateliers 21 diagnostic.

## A propos des indicateurs d'état du territoire...

## Le diagnostic va cerner les traits caractéristiques du territoire.

Il est important de définir un certain nombre de données qui vont traduire en chiffre ces caractéristiques; il s'agit des indicateurs d'état du territoire. Au moment du diagnostic, ces indicateurs auront une valeur de départ. Le suivi et l'évaluation de l'Agenda 21 devront, entre autre, vérifier que les actions mises en œuvre font évoluer ces indicateurs dans le sens du développement durable

